Jardins des villes

Métaphysique des semis

Léa NOLLOT

Doctorante rattachée au CIRLEP

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8911

Résumé : Ce chapitre s'inscrit dans le cadre d'une session sur la transition écologique, laquelle s'insère plus largement dans la lignée d'études relatives au concept d'anthropocène. A cette fin, nous nous questionnerons sur la possibilité de réinventer le regard porté sur les milieux vivants qu'offre l'objet d'étude qu'est le jardin en ville. Dans cette perspective, il s'agira tout d'abord de présenter les concepts de transition écologique et d'anthropocène. Puis, nous nous attacherons aux formes de jardins présents en ville et notamment à Reims. Nous achèverons ce développement par la forme que revêt « le jardin planétaire » notamment, comme exemple de pratique holiste, encourageant la mise en relation, le décloisonnement, vers une manière d'habiter la terre moins prédatrice.

Mots-clés : métaphysique, puzzle, jardin, holisme

Introduction

Avant d'entrer plus avant dans la réflexion que nous aimerions mener, arrêtons-nous un instant sur le terme de *transition*. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (que nous nommerons ensuite par l'acronyme CNRTL), rappelle que le terme transition *a été [emprunté au latin transitio qui signifie « action de passer, passage, transition (en rhétorique). Il est dérivé de transitum, supin de transire verbe indiquant l'action de « passer de l'autre côté » (transir*).] Il est d'ailleurs question de « transe de la mort », au XIII*^{e} *siècle, cette expression indique une compréhension de la mort telle une fin à laquelle l'on aboutirait au détour d'un passage, selon le Nouveau dictionnaire étymologique et historique des éditions Larousse de 1971. Ainsi, la transition est un cheminement actant un terme, un arrêt, un démarquage fort. Mais, de quelle disparition est-il ici question ? L'intérêt porte dès lors sur un passage du point de vue de l'écologie*. Le CNRTL, derechef, à l'entrée *écologie*, cite le compte rendu des travaux de Paul Jaccard et Charles Flahault, dans lequel il est écrit :

« le terme écologie comprend l'ensemble des relations existantes entre les individus végétaux ou les associations végétales d'une part et la station d'autre part (ο ῖ κ ο ς = demeure = station = milieu). L'Écologie comprend l'étude des conditions de milieu et des adaptations des espèces végétales, […] »[1]. Au regard de ces éléments d'étymologie, notre réflexion portera ainsi sur la réorientation, ayant court à notre époque, d'un ensemble de relations entre humains et non-humains et le milieu qu'ils occupent vers un autre type de relations souhaitées.

Dans une publication datée du 19 juillet 2023, sur le site du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, l'extrait suivant accueille le visiteur :

« Dans un contexte d'urgences climatiques, météorologiques et environnementales, la France s'est dotée d'une planification visant à accélérer la transition écologique. Après une année de travaux, qui aura mobilisé l'ensemble des ministères, les filières économiques, les représentants des collectivités locales, *think tanks* et associations environnementales, la France se dote d'un plan pour relever les 5 défis environnementaux. »

Ce plan se décline sur six axes qui invitent les citoyens à faire « mieux ». Il s'agit de mieux se déplacer, se loger, consommer, protéger … La transition écologique apparaît, en France, comme une volonté politique qui, contrairement à ce qui a été présenté plus haut ne semble pas indiquer une rupture claire d'un état à un autre, mais plutôt un pas de côté modéré vers des pratiques revisitées et non pas, *a priori*, remises en question.

Toutefois, il nous semble que la question de la transition écologique s'inscrit plus largement dans le cadre d'une réflexion sur l'anthropocène, laquelle invite bien, quant à elle, à un changement de paradigme.

C'est en premier lieu dans le champ de la géologie que l'emploi de ce terme fait florès. *Le dictionnaire critique de l'anthropocène*, publié en 2020 aux éditions du CNRS en propose notamment la définition suivante : « l'entrée dans une nouvelle époque géologique caractérisée par l'empreinte généralisée et irréversible des êtres humains et de leurs activités sur la Terre[2]. » Le prix Nobel de chimie Paul Crutzen propose, avec ses co-auteurs, dans un article publié en 2000[3] de faire entrer l'humanité dans cette nouvelle ère géologique et écologique :

> « Considering these and many other major and still growing impacts of human activities on earth and atmosphere, and at all, including global, scales, it seems to us more than appropriate to emphasize the central role of mankind in geology and ecology by proposing to use the term "anthropocene" for the current geological epoch. »[4]

[1] DE WILDEMAN Émile, 1910, *Actes du IIIe congrès international de botanique*, vol. 1, Albert de Boeck Éditeur, Bruxelles.

[2] ALEXANDRE F., ARGOUNES F., BENOS R. *et al.*, 2020, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, CNRS éditions, Paris (entrée « Anthropocène », page 57).

[3] STEFFEN Will, CRUTZEN Paul J, and McNEILL John R, May 2000, "The 'Anthropocene' ", *Global Change Newsletter*, 41 (pages 17-18).

[4] Nous proposons la traduction suivante : « Considérant, sur une échelle globale, ces impacts, ainsi que d'autres impacts des activités humaines sur terre, dans l'atmosphère, et en général, dont les effets s'ampli-

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Nous soulignons l'emploi du terme écologie dans cette citation car cela nous permet de refaire le lien avec ce qui a été identifié précédemment. En effet, l'entrée dans l'anthropocène, telle que la propose notamment Crutzen, invite non seulement à modifier notre regard, du point de vue de la géologie, mais également du point de vue de la relation que nous entretenons avec notre milieu. Il n'est pas question aujourd'hui de questionner la proposition faite par Crutzen et Stoermer, ni même d'introduire une discussion portant sur l'identification du moment d'entrée dans cette nouvelle ère géologique. Nous nous en remettons aujourd'hui aux travaux des membres du comité scientifiques de l'Anthropocene Working Group (AWG). Ceux-ci s'accordent en 2016 pour considérer le « clou d'or », soit « le marqueur permettant de différencier cette nouvelle époque de l'Holocène » notamment à partir des « retombées de radionucléides issues de l'explosion des premières bombes atomiques »[5].

A cet effet, l'article publié dans la revue *Science* est éclairant :

> « Humans are undoubtedly altering many geological processes on Earth—and have been for some time. But what is the stratigraphic evidence for officially distinguishing this new human-dominated time period, termed the "Anthropocene," from the preceding Holocene epoch ? Waters *et al.* review climatic, biological, and geochemical signatures of human activity in sediments and ice cores. Combined with deposits of new materials and radionuclides, as well as human-caused modification of sedimentary processes, the Anthropocene stands alone stratigraphically as a new epoch beginning sometime in the mid–20th century. »[6]

Cette citation met en lumière deux éléments qu'il nous faut questionner. Le premier étant lié à l'emploi du terme générique « *humans* » dont nous proposons de retenir la traduction « les humains ». Dès lors, une question se pose : de quels *humains* s'agit-il ? Le deuxième point essentiel tient à la posture impliquée par les recherches menées sur l'anthropocène. En effet, sous-entendre que les êtres humains altèrent leur environnement implique une vision dualiste de l'être humain et de la nature, supposant en quelque sorte que les premiers pourraient se détacher de la seconde, qu'une partie pourrait s'extraire du tout.

---

fient toujours, il nous semble plus qu'approprié d'insister sur le rôle central de l'humanité d'un point de vue géologique et écologique en proposant d'utiliser le terme "anthropocène" pour décrire l'époque géologique actuelle. »

[5] ALEXANDRE F., ARGOUNES F., BENOS R. *et al.*, 2020, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, CNRS éditions, Paris (entrée « Anthropocène », page 59).

[6] WATER Colin N. *et al.*, 2016, The Anthropocene is functionally and stratigraphically distinct from the Holocene, *Science* 351, aad2622. DOI :10.1126/science.aad2622
Nous proposons la traduction suivante : « Les humains altèrent indubitablement de nombreux processus géologiques sur Terre – et le font depuis un certain temps. Mais quelle est la preuve stratigraphique qui permet de distinguer officiellement cette nouvelle période à dominance humaine, appelée l'"Anthropocène," de l'Holocène ? Waters *et al.* examinent les signatures climatiques, biologiques et géochimiques des activités humaines dans les sédiments ainsi que dans les carottes de glace. Combinées avec les dépôts de nouveaux matériaux et de radionucléides, ainsi que la modification des processus sédimentaires par l'homme, l'Anthropocène se distingue stratigraphiquement comme une nouvelle époque qui a commencé au milieu du 20e siècle ».

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

L'objet de cette étude n'est pas de préciser « le type » d'humanité impliquée dans l'anthropocène, toutefois, les travaux de Pierre Hadot[7] et notamment les concepts qu'il propose dans *Le voile d'Isis*, ainsi que les recherches de Philippe Descola[8] présentées dans son essai, *Par-delà nature et culture*, jalonnent notre pensée. En d'autres termes, « l'attitude prométhéenne » des occidentaux décrite par Hadot ainsi que leur ontologie naturaliste, définie par Descola, sont les points de départ de notre représentation des humains en Occident.

Si nous souscrivons à l'affirmation de Claude Levi-Strauss dans *Tristes tropiques*, selon laquelle « aucune société n'est parfaite »[9], nous voulons, en ayant à l'esprit les ontologies telles que décrites par Descola, prendre en compte ces autres attitudes face à ce que l'on nomme communément « la nature », non pas dans la perspective de hiérarchiser des modes d'être au monde, mais bien dans le but d'indiquer qu'il n'existe pas un unique mode d'existence qui serait celui traditionnellement adopté en Occident et qui aurait mené à l'ère de l'Anthropocène. Réaffirmer ce point nous autorise à imaginer une remise en cause du rapport au monde prégnant en Europe. De plus, les « *humans* » évoqués dans la citation de Crutzen *et al.* seraient plus précisément les Occidentaux ou disons, de manière forcément réductrice, les personnes impliquées notamment dans des travaux induisant des retombées radioactives. Il semblerait dès lors que certains humains, et plus largement les sociétés industrialisées, adoptent une attitude qui impacte le système Terre dans sa globalité, voire au-delà. Toutefois, des sociétés préindustrielles ont pu également agir comme des « forces géophysiques »[10], mais les impacts étaient locaux et ne se répandaient pas sur la totalité de la planète. Ainsi, l'homme prométhéen est le paradigme de l'entrée dans l'anthropocène, ses impacts sont devenus universels comme l'annonçait déjà Rachel Carson dans l'incontournable *Printemps silencieux* :

« dans la nature, tout est lié. [...] *La fine couche de sol qui recouvre irrégulièrement les continents contrôle notre existence et celle de tous les autres animaux de la Terre. Sans sol, la végétation terrestre telle que nous la connaissons ne pousserait pas ; et sans plantes, aucun animal ne survivrait.* »[11]

A travers cette citation de Carson, nous revenons maintenant au concept de nature induit par la définition de l'anthropocène telle que proposée par Cruetzen et Stroeber. L'être humain incarne dès lors le projet présenté par René Descartes à la fin du *Discours de la Méthode*[12] qui propose de « se rendre comme maître et possesseur de la nature ». Il s'extrait alors de son milieu et adopte à son égard une attitude surplombante et prédatrice qui l'autoriserait à ne se servir de la nature que comme d'un moyen et non plus comme d'une fin. Il nous semble important de dépasser cette séparation qui empêche de penser une éthique des milieux vivants et dénie toute

[7] Voir notamment son essai : HADOT Pierre, 2004, *Le voile d'Isis*, Editions Gallimard, Folio essais, Paris.

[8] Nous renvoyons à ses recherches rassemblées dans : DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Editions Gallimard, Folio Essais, Paris.

[9] LÉVI-STRAUSS Claude, 2019, *Tristes Tropiques*, Terres humaines / Plon, Paris (page 462).

[10] STEFFEN Will, CRUTZEN Paul J, and McNEILL John R, 2007, "The Anthropocene : Are Humans Now Overwhelming the Great Forces of Nature ?" *Ambio* 36, no. 8 (pages 614–21).

[11] CARSON Rachel, 2019, *Printemps silencieux*, Wildproject (pages 96-97).

[12] DESCARTES, René, 2016, *Discours de la méthode*, GF Flammarion (VI[e] partie).

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

subjectivation à « la nature » et si le rejet de notre répertoire du terme de « nature » est assez peu commode, penser en terme de vivant est extrêmement porteur. A cet effet, nous pouvons nous référer à Frédéric Worms notamment qui insiste sur le fait que :

« L'un des enjeux du moment consiste là aussi dans un double refus, celui de la réduction ou de la coupure, réduction de l'homme à « la vie » ou à la « survie », mais aussi coupure de l'homme vis-à-vis de la vie, la sienne et celle des autres vivants, dont il fait partie, et avec lesquels il a des relations, là encore, non pas extérieures, mais constitutives. »[13]

Il convient dès lors de repenser la place de l'être humain occidental non plus en posture de domination de son environnement, mais bien en prise à des relations qui l'intègrent dans un système, dans un puzzle où il doit redevenir une pièce parmi d'autres. Ainsi, les « *humans* » précédemment convoqués peuvent indiquer un objectif, une tension vers l'universel, ou la particularité de l'attitude prométhéenne occidentale s'effacerait pour laisser place à ce que Véronique Le Ru nomme « l'universel des milieux vivants ». Comme elle l'indique justement le projet serait alors d'« Ouvrir notre quête de l'universel à l'universel des milieux vivants, et non pas simplement à l'universel humain. A vrai dire, si l'on cherche à approcher l'universel des milieux vivants, on cherche à se connaître soi-même, à méditer au double-sens de réfléchir et de prendre soin : réfléchir et prendre soin des milieux vivants qui prennent soin de nous. »[14] Nous n'entrerons pas ici dans le lien entre critique de l'anthropocène et philosophie du *care*. Des premiers éléments de réflexion peuvent être apportés à cet égard par la lecture de l'essai de Rémi Beau intitulé *Éthique de la nature ordinaire*[15] et notamment dans la troisième partie et les développements consacrés aux éthiques du *care* et de l'environnement. Comme le résume le philosophe Alexandre Federeau :

« l'hypothèse de l'Anthropocène, rend en revanche la séparation entre le monde naturel et humain contestable. La montée rapide de l'impact environnemental d'origine humaine détruit l'idée d'une nature comme royaume séparé de l'homme, puisqu'elle est de plus en plus colonisée par la société. L'homme n'est plus un spectateur passif de l'évolution, mais une force géologique et évolutive active, qui transforme les milieux sur une échelle planétaire. Cette transformation n'est d'ailleurs pas à sens unique, puisque les plus grandes craintes liées aux changements environnementaux concernent les répercussions sociales qui en résultent. L'intrication entre nature et société est telle qu'il est de plus en plus difficile d'en parler de manière séparée : elles évoluent de manière conjointe. Pourtant, et c'est le paradoxe, l'Anthropocène affirme à nouveau la destinée exceptionnelle de l'homme, en proclamant l'entrée de l'histoire de la Terre dans "l'ère de l'homme" ».[16]

[13]WORMS, Frédéric, janvier 2015, « Pour un vitalisme critique », *Nouvelles politiques du vivant,* in revue *Esprit*, n° 411 (page 27).

[14]LE RU Véronique (sous la direction de), 2021, *Penser les milieux vivants en commun*, *Penser le développement durable*, n° 1, Épure (page 19).

[15]BEAU Rémi, 2017, *Ethique de la nature ordinaire, Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Publications de la Sorbonne.

[16]FEDERAU Alexandre, 2017, *Pour une philosophie de l'Anthropocène*, Presses Universitaires de France / Humensis (pages 21-22).

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Cette longue citation nous permet de faire le lien entre la tension vers « l'universel des milieux humains », sous-tendue par les questions soulevées par le concept d'anthropocène et sa traduction nécessairement socio-politique à l'agenda ministériel français sous le terme de « transition écologique ». Tension riche et donnant matière à réflexion.

Nonobstant cela, il convient d'utiliser une focale resserrée afin de nous attacher au tournant concret qu'impose la transition écologique selon la définition que nous avons proposée qui est plutôt une posture de rupture et de changement de regard porté sur le vivant et son milieu. D'ailleurs, dans la conclusion de son article intitulé « Qu'est-ce que la transition écologique ? », Catherine Larrère indique :

« On voit ainsi que la perspective gestionnaire, que favorise l'approche systémique des questions de transition, ne peut suffire à rendre compte d'un changement suffisamment profond pour faire appel à une transformation des formes de vie, qui ne s'enseigne ni ne se commande, mais fait nécessairement appel à des initiatives provenant de la société civile et reposant sur des compétences politiques démocratiques. »[17]

Prenant au mot cette recommandation, c'est en étudiant les différentes formes que revêt le jardin à Reims, que nous questionnerons le rapport au vivant entretenu *via* cette pratique. Nous nous demanderons alors si la culture du jardin peut-être un moyen d'habiter la ville en vue de laisser germer une manière d'être qui ne rejetterait plus la nature, comme un milieu environnant l'être humain, mais qui l'intègrerait dans nos villes et ce notamment afin d'imaginer, par ce biais, une réponse à la transition écologique vivement souhaitée. Nous retenons la problématique suivante : Dans quelle mesure l'objet d'étude qu'est le jardin en ville permet-il de réinventer le regard porté sur les milieux vivants et ce faisant d'engager la transition écologique ?

1 Jardins des villes

Pourquoi centrer notre étude sur les jardins des villes ? En effet, comme le remarque le sociologue Maurice Witz :

> « La ville et la nature constituent deux entités *a priori* à l'opposé l'une de l'autre, tant la ville représente l'essence même du social, et la nature le non social et le non humain. Pourtant, aussi antinomiques soient-elles, ces deux composantes, pour autant qu'on puisse les définir, sont indissociablement liées ; la ville exerce une influence croissante sur la nature et la nature est la condition d'existence de la ville. »[18]

Depuis son origine, la ville a dû penser sa relation avec la nature que ce soit d'un point de vue purement pratique et hygiénique (gestion des pestes, des abattoirs, …), mais aussi du point de vue de l'alimentation de la population urbaine (rester proche des champs et des vergers, gérer l'approvisionnement) ou encore du point de vue de la protection à son égard (inondations, gestion des nuisibles, …). Or la nature ne

[17] LARRÈRE Catherine, 14 février 2021, « Pourquoi parle-t-on de « transition » écologique ? », *The Conversation*, https://theconversation.com/pourquoi-parle-t-on-de-transition-ecologique-15410.

[18] HAJEK Isabelle, HAMMAN, Philippe, LÉVY, Jean-Pierre (sous la direction de), 2015, *De la ville durable à la nature en ville*, Presses Universitaires du Septentrion (page 155).

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

semble pas, dans une ontologie naturaliste être saisie pour elle-même. Comme l'indique la *Figure 1*, l'Organisation des Nations Unies (ONU) s'inquiète d'une urbanisation mondiale galopante, y compris en France. Ainsi, on peut voir sur le graphique qu'en 1950, presque la moitié de la population française vivait dans un habitat rural. En 1975, seulement un tiers des Françaises et des Français vivaient à la campagne. Les projections laissent supposer qu'en 2050, seul un habitant sur sept ne vivra pas en ville.

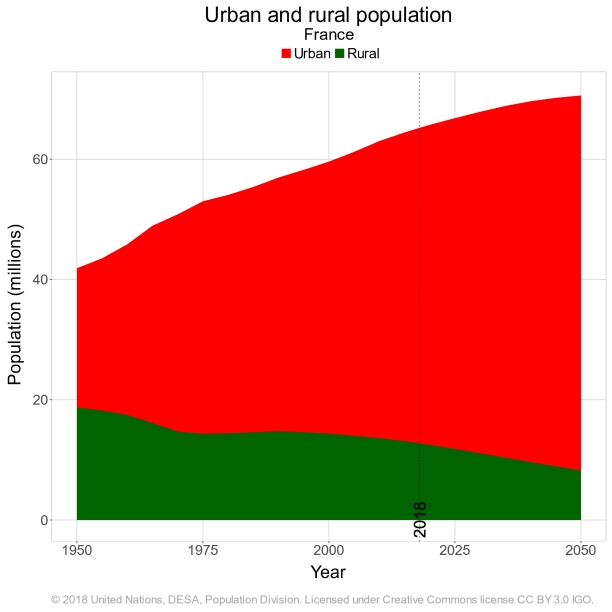


Figure 1 : Population rurale et population urbaine en France entre 1950 et 2050."[19]

Toutefois, alors que l'ONU s'alarme de cette dynamique, il ressort que les villes sont le lieu privilégié afin d'éduquer ou du moins de sensibiliser à l'écologie, entendue comme science des milieux vivants, une majeure partie de la population. De même que les villes présentent, du point de vue de l'occupation du territoire (densité de population, artificialisation des sols, déforestation, pollutions…) les espaces les plus prédateurs des milieux vivants.

De plus, si l'on en revient à la représentation de l'imaginaire collectif, les villes incarnent les lieux les plus anthropisés. L'anthropisation peut se définir comme « la modification d'un milieu dit "naturel" par les activités humaines. On peut aussi parler d'artificialisation mais ce terme désigne plutôt un état avancé d'anthropisation. L'anthropisation est un processus, le résultat est un milieu anthropisé. »[20] A ce propos, le philosophe Alexandre Federau identifie le fait que « c'est la Nasa qui façonne le plus

[19]Graphique issu du document "United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision." Consulté le 21/07/2023 sur le site https://population.un.org/wup/Country-Profiles/

[20]Source : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/anthropisation. Fiche glossaire réalisée par Jean-Benoît Bouron, professeur agrégé de géographie, Dgesco / ENS de Lyon.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

systématiquement cette représentation planétaire nouvelle. Dans le cadre du projet *Images of change*, accessible en ligne, l'agence propose des séries d'images aériennes ou satellitaires qui démontrent les effets du changement climatique, mais aussi ceux de l'urbanisation, et de manière générale, d'une planète en perpétuelle évolution. »[21] Cette image de la *Black Marble* opposée à la *Blue Marble* illustre parfaitement l'anthropisation induite par l'urbanisation dans la mesure où l'un des éléments saillants de cette image est l'éclairage des villes. La planète bleue apparaît comme un corps où l'emprise humaine ressort de manière criante à travers les points lumineux qui indiquent la présence des villes et, par là-même, la présence humaine.



Figure 2 :La Bille Noire ou Black Marble comme symbole de l'anthropisation.[22]

Au-delà de cette représentation globale de l'anthropisation, ce phénomène apparaît plus précisément au sein des villes comme l'attestent les photographies de la Figure 3. Le sol de cette esplanade rémoise est si artificialisé que les herbes, lorsqu'elles émergent ici ou là, semblent dé-placées : elles ne sont pas à leur place quand elles dépassent de leurs bacs et elles paraissent arrachées à leur milieu. Elles sortent du cadre qui leur est imposé et sont perçues comme envahissant un milieu qui ne leur appartient pas. Les « Sauvages de ma rue », pour reprendre l'expression du projet de recensement des plantes présentes en ville initié par Vigie Nature, semblent se déployer de manière anarchique dans un espace qui les tolère sous certaines conditions.

Notre ambition n'est nullement de nous attacher à toutes les villes, c'est pourquoi nous prenons l'exemple de la ville de Reims, par commodité avant tout. En effet, cet exemple ne se veut pas forcément paradigmatique mais il est au moins représentatif d'une grande ville française, la douzième plus grande en termes de population d'après le site de la ville de Reims. De plus, au-delà de cet élément statistique, Reims est labellisée « Territoire engagé pour la Nature ». Cette labellisation est : « une initiative du Ministère de la Transition écologique portée par l'Office français de la biodiversité. Elle se décline pour les entreprises, les territoires et les partenaires qui s'engagent

[21] FEDERAU Alexandre, 2017, *Pour une philosophie de l'Anthropocène*, Presses Universitaires de France / Humensis (pages 381-382).

[22] Image du jour pour le 6 décembre 2012, Instrument : Suomi NPP — VIIRS. Consultée le 29 juin 2023 sur le site : https://climate.nasa.gov/images-of-change/.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502



Figure 3 Esplanade Flechambault * Basilique St Remi, Reims printemps 2024, collection personnelle.

en faveur de la biodiversité. Cette initiative vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble de la société civile pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Le programme « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. »[23] Ainsi, la ville de Reims s'inscrit bien dans la dynamique de transition écologique en « mettant en place un espace vert à moins de 300 mètres de chaque domicile, en plaçant chaque habitant au centre des réflexions des réaménagements des espaces publics et des grands projets urbains ». Végétalisation, fauche tardive, « objectif zéro phyto pour les espaces verts », campagne de sensibilisation pour le compostage, zone à faible émission carbone à destination des automobilistes… Autant d'initiatives qui indiquent un verdissement de la commune. Reims fait effectivement mieux qu'il y a une petite dizaine d'années et ce faisant s'inscrit dans les directives identifiées par le Ministère et précédemment citées. Dans cette politique publique de durabilité, nous portons une attention particulière au « Jardin Éphémère ». La plaquette de présentation du Jardin de la place du Chapitre narre : « La quête de la fontaine de Jouvence ». Il s'agit là du troisième jardin éphémère mis en place par les jardiniers de la Direction des espaces verts de la ville de Reims. L'ambition est la suivante :

[23]Source : La ville de Reims labellisée « Territoire Engagé pour la Nature », consultée le 15/09/2023. Les citations suivantes sont consultables sur le même site.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

« Ce jardin éphémère trouve son inspiration dans un contexte de prise de conscience des enjeux environnementaux et de biodiversité. Partant d'un espace très minéral, froid et austère, où le temps s'est arrêté, l'ambiance évolue petit à petit pour s'orienter vers un univers végétal luxuriant, où la fontaine de Jouvence, symbole de régénération est vue comme un paradis retrouvé. En nocturne, pour redécouvrir un autre jardin, certaines plantes seront fluo-luminescentes. Un pont de singe a été aménagé pour proposer une connexion entre les arbres de la place. Une arche végétale, verte et parfumée, a été créée pour la fin du parcours. » La Figure 4 reproduit divers clichés réalisés par la municipalité afin d'illustrer cette ambition.



Figure 4 : Le Jardin éphémère de la Place du Chapitre, Reims printemps-été 2023.[24]

[24]Source des images : https://www.reims.fr/a-la-une/une/un-nouveau-jardin-ephemere-avec-vue-sur-la-cathedrale-1, consultée le 15 septembre 2023.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Il ressort de cette présentation qu'au-delà d'une préparation des habitants à une végétalisation durable à partir de 2024, la création de ce jardin se veut à la fois politique, durable, éducative et ludique. La sensibilisation et l'éducation de la population aux enjeux du développement durable et à la préservation de la biodiversité sont au cœur de la mise en forme de ce projet. De plus, ce jardin est décrit de la manière suivante : « Au fil d'un parcours de 87 mètres, le visiteur découvrira successivement une zone sèche, une zone tempérée, une zone humide, une zone luxuriante, avant d'atteindre une fontaine. »[25] Or cette description nous évoque le concept de Jardin Planétaire tel que pensé par celui qui se présente sur son site Internet comme étant : jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, biologiste et écrivain français, Gilles Clément.

Si le jardin est défini selon deux axes par Maurice Witz comme « orienté vers la production maraichère » ou « jardin d'agrément à vocation ludique »[26] ou selon trois par Françoise Dubost évoqué dans l'article de Grégoire Chelkoff et Magali Paris ou l'on voit apparaître le « jardin de beauté »[27]. Cet article présente également les typologies de quatre types de jardiniers dont la figure du « jardinier écosophe » nous semble évoquer la posture de Gilles Clément puisqu'il insiste sur l'intérêt porté à la biodiversité et à la pédagogie. D'ailleurs celui-ci précise que « L'école du Jardin Planétaire c'est la reconnaissance de la biodiversité en ville, simplement pour faire comprendre aux gens, petits ou grands, sans leur imposer, que ces « plantes » ont un nom, que ce sont des êtres vivants. Nommer, c'est donner une intelligibilité. Devenir intelligent, c'est découvrir l'endroit où on habite. Cette école est donc celle du partage des savoirs, pour faire comprendre à chacun son rôle dans l'écosystème. »[28] Le jardin planétaire, comme quatrième ou troisième typologie de jardin peut incarner l'idéal porté par la transition écologique puisqu'il « propose un rêve du futur. C'est un territoire mental d'espérance »[29] que l'on peut décrire de la manière suivante : « Tout fragment d'espace anthropisé peut être considéré comme un palimpseste sur lequel se gravent et se superposent les grandes visions du monde. Il faut favoriser une prise de conscience plus grande, définie par l'interaction des êtres vivants mais aussi par leurs systèmes culturels : un système éco-ethnologique, à la fois pluriel et unitaire. Un grand jardin, une petite planète. […] Le jardin planétaire est un principe, et son jardinier, l'humanité entière. »[30] Or le jardin éphémère de la place du Chapitre tend à cette union entre la matérialité de la pierre et la légèreté de la verdure, la chaleur du bois et la fraicheur de l'eau, la réinvention d'une harmonie entre ce qui paraît trop souvent comme contraire. Cette ambition tend à être qualifiée comme relevant de l'ontologie animiste, dans la mesure où elle sous-entend un lien entre différentes entités. L'anthropologue Philippe Descola précise à cet effet qu'« Une ontologie, c'est le mobilier du monde, ce qui est présent dans le monde, un modèle de la façon dont les humains perçoivent des continuités et des discontinuités dans le monde. »[31] L'ontologie animiste s'attache

[25] https://www.reims.fr/a-la-une/une/un-nouveau-jardin-ephemere-avec-vue-sur-la-cathedrale-1

[26] HAJEK Isabelle, HAMMAN, Philippe, LÉVY, Jean-Pierre (sous la direction de), 2015, *De la ville durable à la nature en ville*, Presses Universitaires du Septentrion (page 165).

[27] *Ibidem*, page 300.

[28] CLÉMENT Gilles, 2017, *Toujours la vie invente*, *Carte blanche à un paysagiste-jardinier*, Locus Solus (page 66).

[29] *Ibidem*, page 11.

[30] CLÉMENT Gilles, 2008, *Neuf jardins, Approches du Jardin Planétaire, sous la direction d'Alessandro Rocca*, Actes Sud (page 25).

[31] DESCOLA, Philippe,2019, *une écologie des relations*, CNRS Éditions / De Vive Voix (page 47).

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

aux continuités entre les « différentes physicalités » pour reprendre une expression descolienne, à savoir par exemple l'identification d'un lien entre une pierre, de l'eau, un animal, un insecte, de l'air… Par-delà le renvoi à l'animisme, nous espérons avoir montré que cette tension holiste, – à savoir la considération des points de convergence entre les éléments plutôt que leur opposition possible –, comme visée vers « l'universel des milieux vivants » devait être pensée en termes de décloisonnement. Ainsi, il convient de sortir d'un cadre de pensée dualiste et contradictoire, pour, et ce sera l'objet de notre second point, réfléchir en matière de potentiel.

2 Les semis

Nous nous sommes concentrés sur un exemple bien précis de jardin. Il ne faudrait pas oublier qu'il existe une multitude de jardins, y compris à Reims et que cet objet, qui semble initialement banal, revêt finalement de nombreuses pratiques et de nombreux objectifs. Ainsi,

> « Parmi les espaces verts présents en ville se trouvent les jardins privés, ou jardins domestiques, c'est-à-dire attenants aux maisons. Ils se distinguent des parcs publics ou des jardins botaniques par cette nature privée et un usage réservé au cercle familial ou à ses proches ainsi que par leur taille, en général inférieure. Ils se distinguent des jardins familiaux et des jardins partagés car ceux-ci sont soumis à une charte et à l'autorité d'un gestionnaire. Le jardin privé n'est, lui, soumis qu'aux lois globales (avec par exemple la récente interdiction d'utilisation par les particuliers de produits phytosanitaires d'origine autre que naturelle en France en 2019) et l'habitant reste libre dans ses choix d'aménagement. »[32]

Nonobstant, comme nous l'avons vu avec l'exemple du jardin éphémère, qu'il s'agisse de jardins privés ou publics, les choix réalisés par les jardiniers relèvent de l'éthique et de la politique, que cela soit conscient, ou non, mais ces choix témoignent surtout d'une façon d'habiter sa ville, son milieu.

Or, pourquoi s'adonner à la contrainte que représente le fait de cultiver son jardin, si ce n'est par goût du contact avec le vivant. Il y a bien évidemment d'autres formes de mise en contact avec le milieu telle que la balade en forêt comme le rappelle justement le n° 26 de la revue *Naturalité* en citant une « enquête intitulée "Les Français et la nature" et commanditée par le ministère de la transition écologique, à la question de savoir quels mots évoquent la nature, les deux termes les plus employés sont arbre et forêt. »[33]

Nous faisons l'hypothèse que le jardin, – qu'il soit ludique, de subsistance, de beauté, public ou privé, – réunit des jardiniers ainsi que des jardinières ou encore des apprentis-jardiniers, dans une pratique en extérieur, qui se présente comme une bulle

[32] SALOMON CAVIN Joëlle et GRANJOU Céline (sous la direction de), 2021, *Quand l'écologie s'urbanise*, UGA Éditions. (page 191).

[33] https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/thema_analyse_10_societe_nature_biodiversite_decembre2021.pdf

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

d'oxygène dans la ville, même si bien évidemment certains persévèrent dans l'utilisation de produits phytosanitaires malgré les interdictions répétées. De plus comme l'indique clairement le jardin rémois « multigénérationnel – coup de pouce », le jardinage est une pratique de transmission orale qui n'empêche pas la culture individuelle livresque. Le jardinage, que cela soit conscient ou non, est une pratique du « faire avec ». Comme l'indique notamment le philosophe Rémi Beau en conclusion de son essai : « l'invitation à "faire avec la nature" nous semble pouvoir inscrire l'éthique de la nature ordinaire dans un courant de réflexion environnementale qui, sans exclure l'homme, tient au décentrement de la réflexion philosophique, opéré par les penseurs qui ont cherché à développer des éthiques non anthropocentriques. »[34] tels qu'Aldo Leopold, John Baird Callicot, Val Plumwood, Catherine et Raphaël Larrère, ou encore Olivier Remaud qui nous invitent notamment à « penser comme un iceberg » et pour ne citer que quelques penseurs, la pratique du jardin est un exemple de mise en relation. Le jardinier s'incarne dans sa terre, il la travaille, la chérit afin de faire croître les légumes désirés et ce faisant modifie son regard et s'inscrit comme une partie d'un tout. Il s'approprie ainsi son milieu et s'enracine dans sa ville. Comme le pressentait si bien Simone Weil, l'enracinement est un besoin essentiel de l'être humain, et des non humains sans doute. Elle écrit en ce sens que : « La propriété privée est un besoin vital de l'âme. L'âme est isolée, perdue, si elle n'est pas dans un entourage d'objets qui soient pour elle comme un prolongement des membres du corps. Tout homme est invinciblement porté à s'approprier par la pensée tout ce dont il a fait longtemps et continuellement usage pour le travail, le plaisir ou les nécessités de la vie. Ainsi un jardinier, au bout d'un certain temps, sent que le jardin est à lui. »[35] Par la propriété qu'il acquiert en travaillant ou en occupant son jardin, le jardinier habite son milieu, il se nourrit de son espace et le partage avec les vivants.

On trouve d'ailleurs de plus en plus de jardins dans les écoles. La philosophe Simone Weil était très lucide lorsqu'elle écrivait en 1943 qu'il « faut avoir dans l'esprit la notion de l'action publique comme mode d'éducation du pays. »[36] ou encore que « L'éducation – qu'elle ait pour objet des enfants ou des adultes, des individus ou un peuple, ou encore soi-même – consiste à susciter des mobiles. »[37] Or le jardinage est une pratique de projets concrets qui encouragent les enfants, et les adultes, à apprendre à connaître leur milieu, à ne plus le craindre et à vouloir le préserver. Ainsi, le jardin en ville sème des graines qui nous invitent à adopter le slogan de Deleuze et Guattari : « Faites rhizome et pas racine, ne plantez jamais ! Ne semez pas, piquez ! Ne soyez pas un ni multiples, soyez des multiplicités. »[38] L'être humain prométhéen n'est pas enchaîné et il peut, par différentes pratiques, dont celle du jardin, redonner du sens à sa manière d'habiter le monde afin que son empreinte individuelle s'amenuise au profit d'une conscience du multiple, du tout qui le côtoie.

[34] BEAU Rémi, 2017, *Ethique de la nature ordinaire, Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Publications de la Sorbonne (page 318).

[35] WEIL Simone, 2017, *L'enracinement : Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Hades éditions (page 50).

[36] *Ibidem,* page 240.

[37] *Ibidem*, page 240.

[38] DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, 1980, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, éditions de Minuit, coll. Critique (page 36).

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Nonobstant ce regard ambitieux sur une métaphysique des semis autorisée par l'occupation de jardins en ville qui permettrait de poser les jalons d'une transition écologique durable et plus largement d'une prise de conscience incarnée des enjeux de l'anthropocène, le changement de paradigme appelé par cette pratique du « faire avec » ou du « penser comme » ou encore de « l'universel des milieux vivants » doit encore cheminer afin de toucher le plus grand nombre si elle veut vraiment introduire une rupture. Car, comme le précise l'article intitulé « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? »[39] qui, à travers 30 entretiens menés auprès de la population angevine afin de recenser leur niveau de connaissance relative à la protection de la biodiversité permise par les trames vertes, la prise en compte des enjeux non humains, trop non humains, reste encore majoritairement très faible.

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice de thèse Madame Le Ru pour sa relecture attentive et enrichissante ainsi que les deux relecteurs ou relectrices anonymes pour leurs remarques qui ont permis l'amélioration de cet écrit.

Bibliographie sélective

ALBRECHT Glenn, 2020, *Les émotions de la Terre*, Les Liens qui Libèrent.

BEAU Rémi, 2017, *Ethique de la nature ordinaire, Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Publications de la Sorbonne.

BONNEUIL Christophe, FRESSOZ Jean-Baptiste, 2013, *L'événement anthropocène, la Terre, l'histoire et nous,* Seuil.

CLÉMENT Gilles, 2008, *Neuf jardins, Approches du Jardin Planétaire, sous la direction d'Alessandro Rocca*, Actes Sud.

CLÉMENT Gilles, 2017, *Toujours la vie invente*, *Carte blanche à un paysagiste-jardinier*, Locus Solus.

Vous avez dit Nature ?, Critique, /8-9 (n° 903-904), Éditions de Minuit, 2022.

CORMIER Laure, JOLIET Fabienne et CARCAUD Nathalie, Juillet 2012, « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2.

DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, 1980, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, éditions de Minuit, coll. Critique.

DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Editions Gallimard, Folio Essais, Paris.

DESPRET Vinciane, 2019, *Habiter en oiseau,* Actes Sud, Mondes Sauvages.

DONALDSO Sue, KYMLICKA Will, 2011, *Zoopolis*, OUP Oxford. Édition du Kindle, New York.

FEDERAU Alexandre, 2017, *Pour une philosophie de l'Anthropocène*, Presses Universitaires de France / Humensis.

GILSOUL Nicolas, 2021, *Bêtes de ville, Petit traité d'histoires naturelles au cœur des cités du monde*, Fayard.

HADOT Pierre, 2004, *Le voile d'Isis*, Editions Gallimard, Folio essais, Paris.

HAJEK Isabelle, HAMMAN, Philippe, LÉVY, Jean-Pierre (sous la direction de), 2015, *De la ville durable à la nature en ville*, Presses Universitaires du Septentrion.

Nouvelles politiques du vivant, revue *Esprit*, n° 411, janvier 2015.

[39] CORMIER Laure, JOLIET Fabienne et CARCAUD Nathalie, Juillet 2012, « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 3, n° 2.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

LE RU Véronique (sous la direction de), 2021, *Penser les milieux vivants en commun*, *Penser le développement durable*, n° 1, Épure.

SALOMON CAVIN Joëlle et GRANJOU Céline (sous la direction de), 2021, *Quand l'écologie s'urbanise*, UGA Éditions.

WEIL Simone, 2017, *L'enracinement : Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Hades éditions.

ZASK Joëlle, 2020, *Zoocities, Des animaux sauvages dans la ville*, Premier Parallèle.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502